

Origine du travail, résumé de la problématique, constats, résultats de recherche et proposition de mesures pour améliorer la sécurité des hommes gays et bisexuels fréquentant les lieux de rencontre extérieurs

Agressions homophobes à Genève

Rapport du groupe de travail
autorités-associations

Août 2014

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL AGRESSIONS HOMOPHOBES

Les Etats ont l'obligation, en vertu du droit international, de protéger le droit à la vie, le droit à la sécurité de la personne, le droit d'être à l'abri de toute torture et de mauvais traitements des LGBT. Les Etats ont la responsabilité supplémentaire de prendre des mesures pour prévenir les assassinats motivés par la haine, les agressions violentes et la torture, d'enquêter promptement et de façon exhaustive sur tous ces crimes et de traduire leurs auteurs en justice.¹

L'origine du groupe de travail

Début juillet 2013, Dialogai a été alerté par un journaliste de la Tribune de Genève et contacté ensuite par deux témoins d'une agression homophobe au Parc de la Perle du Lac à Genève commise par un groupe de jeunes gens dans la nuit du 9 au 10 juillet 2013. Cette agression a fait l'objet d'articles dans La Tribune de Genève et Le Matin du 11.07.13. Selon les témoins, un groupe d'une quinzaine de jeunes gens et de quelques jeunes filles entre 14 et 18 ans ont coordonné leur agression avec leurs téléphones portables et ont frappé violemment leur victime à coup de cannes orthopédiques. L'état et les blessures de la victime ont nécessité l'intervention d'une ambulance. Questionné à ce sujet, les Hôpitaux Universitaire de Genève (HUG) ont refusé de confirmer, même anonymement, l'agression, prétextant la protection du secret médical. Les témoins de cette agression se sont plaints à Dialogai du manque de réaction efficace de la police (procédure complexe et pointilleuse du 117, lenteur et inefficacité de l'intervention policière).

Face à la récurrence de ce type d'agressions et aux plaintes régulières de victimes et de témoins sur la qualité du travail de la police dans ces situations, tant sur le lieu de l'agression qu'au poste de police, Dialogai a décidé de mettre sur pied un groupe de travail pour entrer en dialogue avec la police sur ces plaintes et proposer des solutions concrètes visant la prévention des agressions et la prise en charge des victimes. La cheffe de la police, Madame Monica Bonfanti, a immédiatement accepté cette proposition et a désigné un de ses collaborateurs pour faire partie du groupe de travail. Dialogai a également invité des victimes et des témoins d'agressions homophobes, ainsi que le chargé des questions LGBTIQ de la Ville de Genève à participer au groupe de travail. Au vu du développement du travail du groupe, un représentant de la LAVI a été invité à rejoindre le groupe ultérieurement.

Le 22 août 2013, la Fédération des associations LGBT de Genève, dont Dialogai est membre, a rencontré le Conseiller d'Etat Pierre Maudet, Chef du Département de la Sécurité et l'a informé du travail en cours. Le groupe de travail s'est réuni 6 fois depuis le 8 août 2013.

Composition du groupe de travail

- Chris, témoin d'une agression au Parc de la Perle du Lac en 2013, jusqu'en septembre 2013.
- Clinton, victime d'agression homophobe en 2012 au Parc Geisendorf.
- Claude Pahud, capitaine de la police cantonale genevoise, jusqu'en octobre 2013.
- Luc Broch, lieutenant de police, membre de l'état-major de la gendarmerie genevoise, à partir d'octobre 2013.
- Guillaume Mandicourt, chargé des questions LGBTIQ à la Ville de Genève.
- Ludovic Favre, collaborateur du centre LAVI, Genève, à partir de janvier 2014.
- Michael Hausermann, chargé de projet homophobie, Dialogai.
- Xavier Deprey, chargé de la prévention sur le terrain, Dialogai.

¹ Extrait de la Note d'information sur la violence homophobe et transphobe du programme Libres et Egaux du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme de l'ONU. <https://www.unfe.org/fr/fact-sheets>

Introduction

Si la législation suisse, le parlement genevois² et la Ville de Genève en particulier, prennent mieux en considération aujourd'hui les droits des minorités sexuelles, un travail considérable reste à faire pour que ces avancées juridiques et institutionnelles, encore insuffisantes, se traduisent par une véritable égalité sociale. En effet, aujourd'hui encore, la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre est encore très largement un sujet tabou. Les préjugés envers les personnes LGBT persistent et sont la plupart du temps banalisés.

Des comportements discriminatoires homophobes directs et indirects se manifestent à différents niveaux dans l'éducation, le sport, la santé, l'emploi, le logement, etc. Les interventions que Dialogai mènent, avec la Fédération genevoise des associations LGBT, pour la prévention de l'homophobie dans les écoles genevoises depuis quelques années montrent que l'homosexualité est encore souvent stigmatisée et provoque de nombreuses attitudes et réactions négatives.

Ces attitudes négatives vont parfois plus loin et se manifestent dans la violence. Les rares études réalisées sur la violence contre les hommes, par exemple le document du Geneva Center for the Democratic Control of Armed Forces (DCAF) cité plus bas, confirment toutes que ces violences sont sous-évaluées car les hommes victimes de violence ont honte et ont peur d'être stigmatisés pour des crimes traditionnellement associés à des victimes de sexe féminin. Ils ressentent n'être plus de « vrais hommes ». Il en va de même pour les hommes victimes de violence homophobe. En conséquence, les auteur-e-s de violence contre les hommes en général et contre les hommes homosexuels et bisexuels en particulier, jouissent d'un haut degré d'impunité, impunité qui est précisément le facteur principal de cette violence.

A la différence de plusieurs pays européens, le code pénal suisse ne condamne pas spécifiquement les discriminations et les violences homophobes. En conséquence, aucune statistique officielle n'est réalisée en Suisse sur ces violences. Toutefois, même les pays qui condamnent spécifiquement les actes homophobes reconnaissent que les données récoltées ne représentent que la « pointe de l'iceberg ». Comme pour le racisme, les progrès juridiques ne suffisent pas à garantir l'égalité des droits des minorités sexuelles et nécessitent des actions concrètes des autorités, en collaboration avec les associations LGBT.

L'association Dialogai soutient les victimes d'actes homophobes depuis sa création en 1982. Depuis 1987, elle intervient également sur le terrain dans les lieux fréquentés par les homosexuels dans le cadre de son travail de prévention du VIH et des autres infections sexuellement transmissibles (IST). Depuis 2011, elle distribue un petit dépliant pour prévenir les agressions et informer les victimes de crimes de haine (annexé). Elle a récolté ainsi de nombreux témoignages sur les actes homophobes commis à Genève, sur les types de violences rencontrées, les auteur-e-s de violence, les principaux lieux de ces actes, les rapports avec la police et la justice et les raisons qui font que la moitié des victimes d'agression homophobe ne porte pas plainte.

Depuis l'an 2000, Dialogai récolte également des données statistiques quantitatives sur la santé globale des hommes gays et bisexuels de Genève à travers une recherche-action en plusieurs étapes, le « projet santé gaie ». Dans le cadre de ces recherches, Dialogai a questionné en 2002 et en 2011 les participants à ces enquêtes sur la violence dont ils étaient victimes. A ces deux occasions, selon une méthode d'échantillonnage recommandée par les Centers for Disease Control des Etats-Unis pour questionner les populations difficiles à atteindre, plus de 1000 hommes gays et bisexuels de Genève et

² En particulier la nouvelle constitution genevoise entrée en vigueur en juin 2013, la résolution 563 et la motion 2092 du Grand Conseil genevois également votées en 2013.

sa région ont été interrogés. Ces recherches, conduites par l'Université de Zurich ont fait l'objet de 5 publications scientifiques à cette date réunies dans la thèse de Jen Wang citée dans les références.

Les témoignages récoltés à Dialogai permettent de confirmer que des agressions motivées par l'orientation sexuelle des victimes ont lieu régulièrement à Genève, principalement la nuit, dans la rue, et surtout dans les parcs fréquentés par les homosexuels ainsi qu'au domicile des victimes. Les auteur-e-s des actes de violence sur la voie publique sont, dans la majorité des cas, des adolescents et des jeunes hommes de moins de 20 ans et très rarement de plus de 25 ans qui agissent en petit ou grand groupe. Une proportion importante des agresseur-e-s est d'origine étrangère. Les actes les plus courants sur la voie publique sont des injures et des coups, parfois d'une grande violence, et des vols sous menace de violence. Au domicile, ce sont des vols, des cambriolages, du harcèlement, plus rarement des coups, des abus sexuels et/ou des viols réalisés par des personnes que les victimes ont invitées chez elles.

La moitié des victimes d'agressions physiques ne porte pas plainte. La peur, la honte et la culpabilité sont les émotions les plus couramment exprimées pour expliquer ce silence. On peut citer :

- la peur des préjugés négatifs de la police et de la justice,
- la peur de n'être pas cru, voire d'être accusé d'avoir cherché les ennuis et d'être coupable de la violence subie,
- la peur et/ou la honte de dévoiler son homosexualité (de nombreux hommes qui fréquentent les parcs la nuit mènent une double vie et vivent leur homosexualité secrètement),
- la honte de ne pas avoir été capable de se défendre et ainsi, de ne pas être un «vrai homme »,
- l'impression que cela ne sert à rien (la police n'arrête pas les agresseur-e-s, la justice classe les affaires),
- la peur de potentielles mesures de représailles des auteur-e-s de l'agression.

Parmi les critiques émises sur l'action de la police par les victimes d'agression depuis 2011, on peut citer :

- des questions de la police aux victimes, sur place ou au poste de police, sur la raison de leur présence sur le lieu de l'agression. Quelle que soit l'intention de cette question, vu la forte stigmatisation de l'homosexualité, elle a pour conséquence que la victime se sent coupable de ce qui lui est arrivé,
- un manque de volonté de la police d'arrêter les agresseur-e-s souvent encore présent-e-s sur les lieux et/ou l'envoi d'une force de police trop faible face au nombre d'agresseur-e-s annoncé au 117,
- un manque de soutien et d'information des victimes (refus de transporter les victimes paniquées hors du lieu de l'agression, refus d'indiquer le nom d'un service médical apte à donner des soins et établir un certificat médical),
- une banalisation de l'aspect homophobe de l'agression au poste de police.

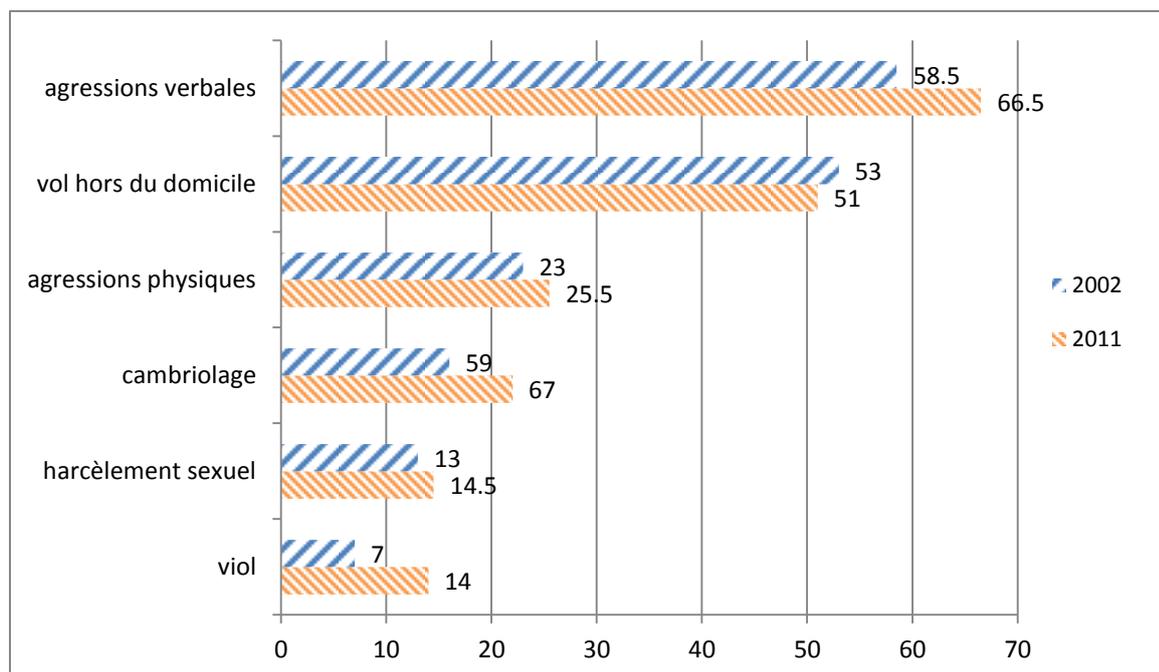
Des critiques sont également émises contre la justice qui, souvent, classe les plaintes des victimes sans véritable enquête. Ce phénomène n'a pas pu être discuté par le groupe de travail à cette date mais mériterait d'être analysé car il vient renforcer le sentiment des victimes que les agresseur-e-s d'homosexuels jouissent d'une forme d'impunité.

Le constat du rapport du « Geneva Center for the Democratic Control of Armed Forces, DCAF » sur la violence sexuelle et conjugale contre les hommes peut également s'appliquer dans les cas d'agressions homophobes :

« Le plus important prédicteur de violence sexuelle, dans tous les cas, est que la victime est dans un environnement où l'auteur de violence peut commettre des violences et des abus sous le couvert d'un haut degré d'impunité »³.

Fondées ou non, les critiques émises contre la police et la justice par les victimes et les témoins d'actes homophobes démontrent qu'un travail important est nécessaire pour améliorer le rapport de confiance entre la police et la communauté homosexuelle. Il faut se rappeler que jusqu'en 1987 la police genevoise faisait des descentes dans les parcs, non pas pour arrêter les agresseur-e-s d'homosexuels, mais pour fichier les personnes présentes en vertu de la loi genevoise sur le certificat de bonnes vie et mœurs. De nombreuses personnes qui fréquentent les parcs ont encore ce passé pas si lointain en tête.

Pourcentage d'hommes homosexuels de Genève victimes de violence par type de violence durant la vie. Comparaison entre 2002 (N = 571) et 2011 (N = 486)⁴



- La violence homophobe n'a pas diminué à Genève de 2002 à 2011 mais, au contraire, légèrement augmenté.
- 80% des hommes gays et bisexuels ont été victime d'une forme de violence durant leur vie. C'est environ 4 fois plus que la population masculine en Suisse.
- Près de 60% des victimes d'agressions physiques, de menaces et de harcèlement disent que leur orientation sexuelle était à l'origine de la violence qu'elles ont subie.
- 50% des victimes d'agression physique ne portent pas plainte.
- 55% des victimes qui ont porté plainte pour agression physique ne sont pas satisfaites du travail de la police, dont plus de 20% très insatisfaites.

Pour toutes les raisons invoquées dans ce rapport, la confiance des personnes homosexuelles fréquentant les parcs et lieux publics envers les représentant-e-s des forces de l'ordre ne va pas forcément de soi et un travail sur le moyen et long terme est nécessaire pour faire évoluer cette réalité.

³ Watson, Callum. Preventing and Responding to Sexual and Domestic Violence against Men. Notes for Security Sector Institutions. Geneva: DCAF 2014.

⁴ Données tirées des enquêtes du Projet Santé Gaie de 2002 et 2011. Université de Zurich et Dialogai.

Propositions de mesures

Le groupe de travail propose que des mesures soient prises pour renforcer le rapport de confiance entre les forces de l'ordre et la communauté homosexuelle ; que des statistiques soient établies sur la violence homophobe à Genève ; que des projets soient réalisés afin de réduire l'incidence des actes homophobes sur la voie publique et que la police, Dialogai et la LAVI améliorent la prise en charge des victimes.

Les mesures proposées concernent en priorité la police cantonale genevoise, la police municipale, le Centre de consultation LAVI de Genève et l'association Dialogai. D'autres partenaires, comme l'Unité interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence des HUG, le Département de l'environnement urbain de la Ville de Genève, l'association suisse des policières et policiers homosexuel-le-s Pink Cop pourront également être concernés par ces mesures à l'avenir.

Ces mesures sont proposées pour une période pilote de deux ans, leur impact sera suivi et évalué afin de savoir si elles atteignent les buts visés au moyen d'indicateurs de résultats qui seront élaborés par le groupe de travail une fois les mesures validées par les autorités concernées. La phase pilote devra comprendre deux étés, saison où le parc est le plus fréquenté. Idéalement 2015 et 2016.

Le schéma suivant résume les propositions et les tâches des principaux partenaires concernés.

Dialogai	Polices cantonale et municipale	Tous les partenaires
<ol style="list-style-type: none">1. Mettre sur pied une cellule d'accueil et d'accompagnement des victimes d'agressions homophobes à Dialogai.2. Renforcer le travail de proximité avec les personnes qui fréquentent les parcs et distribuer le matériel créé avec la police3. Mettre sur pied un cours d'auto-défense pour les personnes qui fréquentent les parcs.	<ol style="list-style-type: none">4. Améliorer la sensibilisation à l'homophobie dans les écoles de police et renforcer son impact par la participation de la hiérarchie.5. Sensibiliser le management de la police à l'homophobie.6. Créer une rubrique « agression à caractère homophobe » dans le formulaire LAVI.7. Consolider le message global aux policières et policiers afin d'éviter une banalisation des agressions homophobes.	<ol style="list-style-type: none">8. Réaliser un dépliant à l'attention de la communauté homosexuelle sur la prévention et le suivi de la violence homophobe.9. Mettre en place une plateforme d'échange avec la communauté gay sur les mesures10. Pérenniser le groupe de travail afin d'évaluer les mesures

Détail des mesures

1. Cellule d'accueil et d'accompagnement des victimes d'agressions homophobes

Dialogai propose déjà depuis plusieurs années des services aux victimes d'agressions homophobes, en particulier un service d'écoute et d'accompagnement. Force est de constater que, jusqu'à présent, peu de victimes ont fait appel à ces services. Dialogai considère que cela est dû à un problème de communication. En conséquence Dialogai veut améliorer son offre et mieux faire connaître ses prestations et celles du Centre de consultation LAVI de Genève à la communauté homosexuelle, en particulier aux hommes qui fréquentent les parcs.

Le travail de cette cellule se concentrera sur l'accueil et l'accompagnement des victimes d'agression au poste de police selon le dispositif ad hoc proposé ici. Ce travail se fera en collaboration avec le Centre de consultation LAVI et les victimes seront orientées sur ce service pour la prise en charge d'autres conséquences possibles de violence.

La cellule devra faire l'objet d'une campagne de communication dans les médias de la communauté LGBT et d'une campagne ciblée sur les personnes qui fréquentent les parcs.

2. Augmentation du travail de proximité avec les personnes qui fréquentent les parcs

Une petite équipe de volontaires sera recrutée pour intervenir dans les lieux publics fréquentés par les gays et sera formée par le travailleur de terrain de Dialogai. Le travail des volontaires consistera à entrer en contact avec les personnes présentes, les informer sur le projet et récolter leurs suggestions pour l'améliorer, les écouter et récolter leurs témoignages, leurs distribuer le matériel d'information produit et leurs proposer les activités du projet.

3. Mise sur pied d'un atelier de self défense

Le besoin d'un atelier de ce type sera évalué par les volontaires cités au point 2 dans le cadre de leur travail sur le terrain auprès des personnes qui fréquentent les parcs. Si l'intérêt du public cible est démontré, cette proposition sera développée en collaboration avec le Centre de consultation LAVI de Genève.

4. Information aux écoles de police plus soutenue

Dialogai est intervenu à partir de 2006 pour donner des formations aux élèves de la police cantonale (futurs policières, policiers, inspectrices et inspecteurs). En 2006 et 2007 cette intervention durait une demi-journée. Après suspension de 2009 à 2010, cette action de sensibilisation a repris sous la forme de 50 minutes de cours depuis 2011.

Le groupe de travail estime que le module de sensibilisation actuel doit être mieux porté par la hiérarchie policière afin de signaler son importance aux élèves et sa durée augmentée à deux heures au lieu d'une afin de renforcer son impact. Une proposition tenant compte de ces intentions a été envoyée aux responsables de la formation de la police cantonale fin juin 2014 (voir annexe). Pink Cop, l'association suisse des policières et policiers homosexuel-le-s, qui a déjà participé à cette formation par le passé, pourra éventuellement se joindre à ce module de formation.

La notion de respect de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre est abordée dans le cadre du module sur les droits humains et la déontologie de la formation de base des policières et policiers municipaux (APM) gérée par la Ville de Genève (Service de la

sécurité et de l'espace publics, SEEP)⁵. La nécessité d'améliorer cette information, et notamment de mettre en place une formation spécifique, pourra être examinée.

5. Management intégrant la perception de la diversité sexuelle et des minorités ethniques

La prise en considération de la perception de la diversité sexuelle et des minorités ethniques nécessite l'intégration de la problématique dans le cadre du management des cadres de la police. En effet, la perception des agressions homophobes par les policières et policiers et plus globalement la prise en considération de l'homosexualité dans la société doivent être appréciées également par les cadres de la police. L'information dispensée aux écoles de police doit pouvoir trouver un écho au sein de l'institution policière. De sorte, le groupe de travail propose une formation de management aux cadres de la police notamment les cadres de proximité intégrant les principes d'un management de la diversité et des minorités ethniques.

6. Formulaire LAVI

Une rubrique particulière existe sur le formulaire LAVI pour les cas de violence domestique. Il est proposé de créer une nouvelle rubrique sur ce formulaire mentionnant une « agression à caractère homophobe ». Cette nouvelle rubrique permettra d'indiquer systématiquement aux victimes d'agression homophobe l'aide qu'elles peuvent obtenir au Centre de consultation LAVI de Genève. La hiérarchie policière sera ainsi également systématiquement informée des agressions de ce type et pourra, au besoin, s'assurer de la bonne marche du suivi du dossier. Enfin, ce formulaire permettra la réalisation de statistiques sur la violence homophobe comme la motion M2092-A du Grand Conseil genevois et la réponse du Conseil d'Etat le prévoient⁶.

7. Consolider le message global aux policières et policiers afin d'éviter une banalisation des agressions homophobes

Le message global aux policières et policiers doit être renforcé concernant les agressions à caractère homophobe afin de garantir des standards de prise en charge et la perception de banalisation ressentie par les victimes. Ce message global doit aller au-delà de l'information et trouver sa source dans la proposition n°5 énoncée supra. De plus, elle trouve du sens en lien avec le renforcement de la prise en charge de la victime.

8. Réaliser et distribuer un dépliant sur les agressions homophobes

Il est proposé de réaliser en collaboration entre la Police cantonale, le Département de l'environnement urbain et de la sécurité de la Ville de Genève, le Centre de consultation LAVI de Genève et Dialogai un dépliant à l'attention des hommes qui fréquentent les parcs. Le contenu donnera des consignes de prévention et une marche à suivre en cas d'agression, précisant en particulier le dispositif proposé dans ce rapport. Il donnera également des consignes sur le respect de la propreté des lieux et des autres utilisateurs partageant les mêmes espaces publics et rappellera les consignes de base de la prévention du VIH et des autres infections sexuellement transmissibles (IST). Ce dépliant sera signé conjointement par les différents partenaires précités afin de démontrer au public cible la collaboration entre autorités, forces de l'ordre, service d'aide aux victimes de violence et association gay et servir ainsi à renforcer la confiance mutuelle.

⁵ <http://www.ville-geneve.ch/themes/securite-prevention/police-municipale/formation/formation-agent-police-municipale/>

⁶ <http://www.ge.ch/grandconseil/data/texte/M02092.pdf>
<https://www.ge.ch/grandconseil/data/texte/M02092A.pdf>

La distribution et l'affichage seront assurés par les partenaires du projet dans leurs espaces respectifs. Un travail de proximité sera réalisé par les volontaires de Dialogai dans les parcs la nuit auprès du public qui fréquente ces lieux afin d'assurer une distribution ciblée de main à main aux premiers concernés.

9. Mise en place d'une plateforme d'échange avec Dialogai

Un débat sur les agressions homophobes a eu lieu début juillet 2014 au restaurant de la Perle du Lac dans le cadre de ces propositions. Une trentaine d'utilisateurs du parc y ont activement participé. La présence d'un représentant de la hiérarchie de la police à côté de représentants de Dialogai a été très appréciée par les participants. Nous proposons de pérenniser cet espace de parole entre les partenaires du projet et ses bénéficiaires à raison de 3 ou 4 réunions par année. Cette plateforme d'échange répond à plusieurs objectifs : informer les participants sur l'évolution du projet, entendre l'état de la situation dans les lieux de rencontre, prendre note des suggestions, en cas de besoin, prendre des mesures de sécurité rapides face aux situations décrites. La plateforme d'échange sert également le but fondamental d'améliorer le rapport de confiance entre la police et la communauté homosexuelle.

10. Pérennisation du GT pour une évaluation des actions entreprises

Le suivi et l'évaluation de ce projet pilote est nécessaire afin de vérifier si les actions entreprises améliorent la situation et les adapter au besoin. Une fois les mesures validées par les autorités, le groupe de travail réalisera un planning des interventions et définira des indicateurs de succès. La phase pilote est prévue pour une durée de deux ans, idéalement de l'automne 2014 à l'automne 2016. Un rythme de 3 à 4 réunions par année est envisagé.

Références

- L'impact de l'hétérosexisme et de l'homophobie sur la santé et la qualité de vie des jeunes gays, lesbiennes et bisexuel-les en Suisse. Michael Häusermann. In : Le droit de l'enfant et de l'adolescent à son orientation sexuelle et à son identité de genre. IUKB 2014, ISBN 2-940229-38-4
- Plan d'action interfédéral belge contre les violences homophobes et transphobes, 2013. http://igvm-iefh.belgium.be/fr/binaries/Plan%20d'Action%20Interf%C3%A9d%C3%A9ral%20Violences%20Homophobes%20Transphobes_tcm337-224389.pdf
- Preventing and Responding to Sexual and Domestic Violence against Men. Notes for Security Sector Institutions. Geneva: DCAF. Callum Watson, 2014. <http://www.dcaf.ch/Publications/Preventing-and-Responding-to-Sexual-and-Domestic-Violence-against-Men-A-Guidance-Note-for-Security-Sector-Institutions>
- Programme d'actions gouvernemental français contre les violences et les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre, 2012. http://femmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2012/11/violence_v5+_06-2011.pdf
- The Geneva Gay Men's Health Project: community-research collaboration to assess and improve the health of gay men in Geneva, Switzerland. Dissertation, Wang Jen, 2013, Universität Basel, Faculty of Science. (Cette thèse de doctorat présente l'ensemble des articles scientifiques du Projet Santé Gaie publiés à la date de ce rapport).
- Victimes d'Infractions. Que faire ? Brochure éditée par le Centre LAVI de Genève, 2013. La brochure actualisée est disponible en ligne : <http://www.centrelavi-ge.ch/>

Annexe 1

Maquette du dépliant sur les agressions de Dialogai (2012)

Dialogai, Juragai & VoGay te souhaitent une joyeuse Pride en toute sécurité

Tu dragues dans les parcs ?
Sois conscient des risques.
Utilise ton sifflet en cas d'agression,
cherche de l'aide, témoigne.

Utilise des préservatifs contre le VIH
et les autres IST.
Respecte les lieux et les autres usager-e-s,
jette capotes et mouchoirs usagés dans une poubelle.



Agressions homophobes



Nous pouvons changer les choses

Si tu dragues dans la rue ou les parcs, utilise ton bon sens, sois conscient des risques et fais confiance à ton intuition. Il est plus sûr et plus sympa d'aller draguer avec un copain, d'emporter un sifflet puissant, ton téléphone et un minimum d'argent dans une poche difficilement accessible.

Evite de t'approcher de groupes en bande et de te laisser entraîner par un inconnu dans un endroit très isolé. Si les choses tournent mal, à moins d'être en groupe, il vaut mieux éviter la confrontation et prendre la fuite.

Que faire en cas d'agression ?

- Utilise un sifflet, appelle à l'aide, appelle ou fais appeler la police (117). Siffler, crier, parler fort peut faire fuir les agresseurs.
- En cas de blessures, **avant de te laver**, fais-toi soigner aux urgences de l'hôpital, dans une permanence, chez ton médecin et **fais établir un constat médical**. En cas de blessures graves, appelle ou fais appeler la police (117) ou l'ambulance (144).
- Réculte les No de téléphone et les **noms des témoins** de l'agression.
- Conserve et note tous les éléments qui permettront de prouver l'agression et de retrouver les agresseurs: tes vêtements et tes objets détériorés, des photos de tes blessures, la description des agresseurs et de leur véhicule.
- Tu as **3 mois** après une agression pour porter plainte auprès de la police. Tu peux te faire accompagner par un collaborateur de Dialogai, de Juragai ou de VoGay.

Aide & soutien après une agression

- **Jura / Jura bernois:** Juragai 079 342 66 52. www.juragai.ch
- **Genève:** Dialogai 022 906 40 40 – heures de bureau. www.dialogai.org
- **Vaud:** VoGay 079 606 26 36 - 24h/24 - 7 jours sur 7. www.vogay.ch
- **Les centres LAVI** d'aide aux victimes de violence t'informent et te soutiennent pour toutes les démarches qui suivent des agressions physiques ou verbales. Adresses des centres cantonaux sous www.aide-aux-victimes.ch
- **PinkCop**, l'association suisse des policier-e-s gays et lesbiennes t'informe et te soutient pour tes démarches avec la police. www.fr.pinkcop.ch
- Les violences basées sur l'orientation sexuelle sont sous-évaluées. Ta plainte ou ton témoignage peuvent changer les choses. Informe Dialogai, Juragai ou VoGay de l'agression comme témoin ou comme victime. **Tu peux rester anonyme.**



Annexe 2

Plan de leçon proposé pour le cours de sensibilisation de la police (2014)

Titre du cours : Violences homophobes et droits humains des minorités sexuelles

Objectifs généraux : Au terme du cours, l'apprenant doit être capable de :

- Connaître l'impact de la stigmatisation et de la violence homophobe sur la vie et la santé des personnes LGBT et identifier les lieux où cette violence se produit le plus souvent
- distinguer son avis personnel du comportement attendu par la fonction de police
- Accueillir, informer et respecter les personnes LGBT victimes de violence

Durée de la leçon : 2x50 minutes

Objectifs spécifiques : Au terme de la leçon, l'apprenant doit être capable de :

- Comprendre les différences entre sexe, genre et orientation sexuelle et avoir questionné ses préjugés
- Connaître les grandes étapes de l'histoire de l'homosexualité
- Accueillir les victimes d'agressions homophobes avec respect et savoir les orienter sur les services de soutien adéquats

Découpage de la leçon :

Durée	Étapes de la leçon	Techniques pédagogiques	Supports pédagogiques
5'	Introduction et cadre du cours par un représentant de la hiérarchie de la police	Exposé	Voix
20'	Grandes étapes de l'histoire de l'homosexualité	Exposé	Voix, présentation PowerPoint
25'	Différences entre sexe, genre et orientation sexuelle	Exposé interactif	Voix, présentation PowerPoint
10'	Etre gay ou lesbienne dans la police	Témoignage	Voix
15'	La violence homophobe à Genève	Exposé interactif	Voix, présentation PowerPoint
20'	Comment améliorer la relation de confiance entre la communauté gay et la police	Exposé, discussion	Lecture, voix
5'	Evaluation	Exposé	Formulaire écrit